

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 7 JUIN 2013

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Année 2012

Mesdames, Messieurs, Chers Amis.

Au nom du Conseil d'Administration de l'association « CONFIANCE Pierre Boulenger »,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral de l'année 2012 pour vous permettre de partager et d'apprécier ce qui a caractérisé notre action durant cette période.

Pour ce qui concerne la vie des établissements, les Directeurs vous ont présenté de façon documentée les activités de leurs pôles respectifs et je ne vais donc pas reprendre leurs propos.

Je rappelle tout d'abord que les événements majeurs de cette année 2012 sont la réouverture des établissements de l'ESAT « Le Chêne 1 » et du Foyer d'Hébergement « Les Patios » au terme des travaux d'extension et de rénovation programmés pour ces deux établissements.

Ces travaux réalisés dans un contexte difficile qui s'est traduit par un hébergement et un accueil provisoire des résidents dans des « ALGECO » pour le foyer et dans un local provisoire relativement inconfortable pour les travailleurs de l'ESAT, s'est déroulé dans des conditions pleinement satisfaisantes et ceci pour de multiples raisons que je vais résumer ci-après :

- La capacité d'adaptation et la mobilisation des équipes professionnelles pour faire face aux difficultés que l'on peut imaginer. C'est un travail remarquable qui a été réalisé.
- La compréhension des résidents et des familles à toutes les étapes du chantier,
- La qualité du pilotage de ces chantiers par l'encadrement.

C'est très difficile de résumer en quelques lignes ce que je considère comme un véritable exploit d'avoir su faire de ces chantiers un exemple d'engagement professionnel et humaniste, symbolique du haut niveau de conscience professionnelle et de sens des responsabilités qui caractérise l'implication de chacun, au quotidien, dans l'accomplissement de sa mission.

Il faut également citer, au titre des événements majeurs de l'année 2012, le projet de mise au bon niveau opérationnel de l'IME « Le Moulin » et notamment en ce qui concerne l'Internat. Ce projet proposé à l'ARS en septembre 2011, a reçu l'agrément des autorités de tarification et cette nouvelle configuration est maintenant opérationnelle. Nous sommes, maintenant, en mesure d'apporter des réponses adaptées en termes de missions et de prestations, compte tenu de l'évolution des besoins, nous permettant ainsi de retrouver l'équilibre financier de cette structure.

Il faut également citer le travail accompli pour l'actualisation des projets d'établissement et la finalisation du processus d'évaluation interne conformément à nos obligations administratives et au planning que nous nous étions engagés à respecter lors de l'Assemblée Générale 2012.

Un processus qui s'apparente à une véritable démarche qualité pour nous permettre de déterminer les indicateurs d'évaluation interne et externe prévus par les textes en regard des missions et des objectifs définis dans les projets d'établissement et le projet associatif.

Il nous reste maintenant à mener à bien l'opération d'évaluation externe pour laquelle nous avons recours à un prestataire externe, tel que les textes le prévoient.

La programmation du travail à réaliser à ce titre est faite, les premières interventions ont commencé pour un dépôt des conclusions prévu fin septembre 2014.

Sur le plan social nous avons procédé en 2012, au terme du processus électoral prévu par la loi, à un renouvellement du Comité d'Entreprise et du CHSCT suite à la démission des membres de ces organisations représentatives du personnel.

Dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), nous avons obtenu :

- L'agrément du ministère des affaires sociales et de la santé en date du 30 Avril 2013 pour l'accord d'entreprise du 8 décembre 2011 relatif à la négociation annuelle obligatoire 2011 et l'accord d'entreprise du 16 Décembre 2011 relatif à l'aménagement du temps de travail.

Nous sommes, par contre, toujours en attente de l'agrément concernant l'Accord d'entreprise en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La NAO en cours au titre de l'année 2013 porte essentiellement sur ces deux thèmes :

- Proposition de mise en place d'un Compte Epargne Temps (CET).
- Accord pour la gestion dérogatoire de la durée quotidienne du temps de travail pour faciliter les opérations de transferts au bénéfice des usagers.

La création d'un siège administratif financé

Le périmètre de l'association et les projets en perspective, conduisent à cette nécessité de mettre en place une ressource supplémentaire et de créer un siège, Il s'agit d'une véritable opportunité de pérennisation de la stratégie de l'association en matière de gouvernance, qui aujourd'hui repose pour l'essentiel sur des bénévoles.

C'est en ce sens que nous avons déposé en novembre 2012, auprès des autorités de tarification, un dossier de création d'un siège administratif financé et il semblerait, en l'état de nos informations, que le dossier est en bonne voie laissant espérer l'inscription du niveau de ressource sollicité au budget 2014.

Les Activités Associatives

La Kermesse

Cet évènement annuel, connu de tous, aura lieu le dimanche 30 juin, sous l'impulsion d'une nouvelle équipe coordonnée par Monsieur Stéphane VERDON et le précieux concours de Denise et André BILLY, d'Alain PIROVANO et de Odile et Jean SECHEHAYE et de tous les bénévoles qui contribuent à sa réussite.

Une action, qui, chaque année, génère une ressource financière significative qui contribue au financement de projets éducatifs que nous ne pourrions pas faire financer par les tutelles.

Nous les remercions vivement pour cet engagement porteur de générosité et de fidélité à nos valeurs associatives qui contribue à démontrer, s'il en était besoin, que notre association ne limite pas son action à la vocation gestionnaire qui lui est dévolue par les pouvoirs publics.

La Commission famille

C'est avec un grand plaisir que nous pouvons, maintenant, parler de la Commission famille qui, sous l'impulsion de son Président, Monsieur Vahiny RATINARIVELO, est complètement opérationnelle depuis sa première réunion du 30 juin 2011.

La « commission famille » est une instance de réflexion, en direction des familles et de l'entourage des personnes handicapées, traitant tous les sujets pouvant améliorer le quotidien de la famille et des personnes accueillies. Elle élabore des plans d'action issus de ces réflexions qui sont ensuite approuvés par le bureau de l'Association et permet ainsi au Conseil d'Administration de renforcer le lien avec les familles, ce qui est essentiel pour assurer un accompagnement adapté des personnes que nous accueillons en liaison avec les équipes professionnelles.

La Commission communication

Vous avez pu apprécier la qualité du bulletin « Entre nous » qui, dans sa nouvelle ligne éditoriale, privilégie une information centrée sur la vie des établissements qui permet, ainsi au plus grand nombre, de prendre conscience de l'importance du travail éducatif réalisé par les équipes professionnelles.

C'est également la mise en place du site internet rénové avec le concours professionnel de Monsieur Gérald COURTOIS connu de tous pour la fidélité de son soutien à notre Association.

Il faut également citer l'ensemble des interventions de cette commission présidée par Monsieur Régis BARTOUILH de TAILLAC assisté de Christiane LOZES et de notre prestataire Michèle DUFAY pour veiller à la qualité de notre communication et à la cohérence de notre image à travers les différents supports que nous utilisons.

Les projets

Au terme de cette année 2012, il nous appartient de réfléchir au positionnement stratégique de notre association et de son développement dans un monde Médico-social concurrentiel et évolutif. Dans un contexte économique difficile, face à des besoins en croissance et des situations qui se complexifient, les mesures d'accompagnement que nous devons prendre en considération pour développer nos prestations impliquent de notre part vigilance, réactivité et une volonté affirmée d'entreprendre au service de la personne en situation de handicap mental.

Dans cette logique nous répondrons à tous les appels à projet concernant le Médico-social sur le territoire Sud-Yvelines et notamment ceux concernant le plan autisme, sans nous interdire de nous positionner sur des projets en dehors de ce territoire et je pense à la création d'un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) au niveau du département.

Notre stratégie de développement étant de travailler sur un périmètre tel que nous soyons les plus exhaustifs possibles en regard des attentes de celles et ceux qui comptent sur nous pour construire leur parcours de vie et ceci de la plus petite enfance jusqu'à l'ultime étape du vieillissement.

Nous devons également prendre en compte l'évolution des profils des personnes que nous accueillons. Ce qui implique, de notre part, de nous adapter pour imaginer d'autres stratégies d'accueil reposant sur des champs de compétence ouverts à d'autres problématiques et je pense aux troubles psychiques associés.

C'est ainsi que nous avons développé des partenariats pour concrétiser notre volonté de travailler en réseau et je cite, à ce titre, la convention signée avec RPSM 78 (Réseau pour la promotion santé mentale 78) et le travail mené en collaboration avec l'œuvre FALRET pour notre projet de création d'un SAMSAH.

Ces initiatives se situent dans la continuité du travail mené au quotidien par les différents établissements de l'Association avec les partenaires concernés.

Voilà notre challenge, voilà nos atouts, voilà notre stratégie et maintenant nos projets qui se structurent autour de deux étapes :

1) La première consiste à construire des locaux nous permettant de transférer certains établissements existants qui sont :

- Pour le Pôle « Educatif » :

(L'autorité de tarification est l'Agence Régionale de Santé de la Région Paris Ile de France)

- l'IME « Le Castel » à Gazeran
- Le SESSAD « La Courte Echelle » à la Louvière à Rambouillet

- Pour le Pôle « Services à la personne » :

(L'autorité de tarification est la Direction de l'Autonomie du Conseil Régional)

- Le CAJ « La Cascade » au Bel Air
- Le SAVS « Confiance » près de la Gare de Rambouillet

Pour des raisons évidentes liées au respect des normes en vigueur et notamment en ce qui concerne l'accessibilité, la sécurité, le confort pour les usagers et les conditions de travail pour les salariés, ces locaux présentent de nombreux inconvénients pour un bon exercice de nos missions.

Ce projet implique bien évidemment la mise en vente du « Castel » à Gazeran qui constituerait ainsi une ressource financière significative, alors que pour les autres sites, nous sommes locataires.

La réalisation de cette étape étant, bien évidemment, soumise à autorisation de transfert par les autorités de tarification.

2) La seconde étape est envisagée dans le cadre de notre stratégie de développement qui doit nous conduire à répondre à tout appel à projet concernant le secteur Medico-Social sur le territoire « Sud Yvelines », tel que défini par les autorités de tarification.

Les projets actuellement prévus à ce titre sont :

- Création de 20 places en SESSAD dans le cadre du Plan Autisme
- Création de 20 places en IME également dans le cadre du Plan Autisme

Et nous attendons de savoir combien de places de SAMSAH seront créées pour répondre aux problématiques des personnes vieillissantes sachant qu'une répartition de ces places se fera entre le « handicap mental » et la « santé mentale ».

Pour éviter les inconvénients d'une mise en concurrence dans ce contexte, nous nous sommes inscrits dans une logique de partenariat avec « L'œuvre FALRET » qui œuvre dans le secteur « santé mentale », nous mettant ainsi en situation de démontrer la complémentarité de nos projets et de nos compétences dans l'esprit de la loi HPST de 2009.

Une étude d'extension du SAVS « Confiance » a également été réalisée pour apporter des réponses complémentaires à celles relevant d'un SAMSAH pour ces problématiques de vieillissement et d'involution concernant les personnes en situation de plus grande autonomie. La prise en compte des troubles psychiques associés et autres TED, en partenariat avec les acteurs du secteur « Santé mentale », ont été prises en compte pour l'évaluation des ressources à prévoir dans le cadre de ce projet d'extension.

Nous envisageons également la création d'une section « Autistes » dans le cadre d'une extension de la capacité d'accueil du CAJ « La Cascade » à hauteur de 7 places. Cette extension pouvant se faire en dérogation de la procédure d'appel à projet, qui suppose la création des places correspondantes par l'autorité de tarification.

Ce qui précède met en évidence la volonté d'entreprendre de notre association à travers une stratégie de développement qui vise à :

- Proposer un périmètre de prestation le plus exhaustif possible au regard des attentes des familles,
- Diversifier nos champs de compétences en regard de l'évolution des besoins et des exigences de notre environnement,
- Donner plus d'efficacité à nos structures et à notre organisation dans leurs modes de fonctionnement,
- Travailler en réseau et développer les partenariats,

La création de plateformes opérationnelles rassemblant sur un même site, les établissements concernés s'inscrit dans cette logique :

- La plateforme « POLE EDUCATIF » qui regroupera l'IME le Castel et le SESSAD « La Courte Echelle » et leur extension pour répondre aux appels à projets programmés dans le cadre du Plan Autisme.
- La plateforme « POLE SERVICES A LA PERSONNE » qui regroupera le SAVS « Confiance », le CAJ « La Cascade » avec une extension de 7 places pour accueillir des adultes autistes et la création d'un SAMSAH pour apporter une réponse à la problématique des personnes handicapées vieillissantes.

Un regroupement qui favorisera les synergies et la mutualisation de certains moyens.

Ce qui précède implique, si nous obtenons l'accord des autorités de tutelle pour la réalisation de ces projets, d'acquiescer un terrain pour accueillir les constructions concernées.

Des études ont été menées par les constructeurs que nous avons sollicités pour nous assurer de la faisabilité de notre projet en regard de nos besoins, du cahier des charges du site et de nos marges de manœuvre financières.

Nous sommes actuellement engagés dans le processus de réservation d'un terrain de 10 500 m² sur le site « Plaines et Forêts d'Yveline » dans des conditions compatibles avec les incertitudes qui caractérisent notre situation, car la décision finale ne nous appartient pas et c'est pourquoi nous sollicitons un dispositif particulier pour cette réservation de terrain.

Nous considérons en effet que le processus de décision inhérent au mode de fonctionnement des autorités de tarification et de leur champ de contraintes s'inscrit dans un espace temps qui leur est propre et tel que les conditions d'un engagement définitif de notre part peut difficilement s'envisager avant fin 2014.

Sachant cependant que si nous obtenions une autorisation de transfert des établissements existants avant fin 2013, et je suis plutôt optimiste, nous serions alors en situation de confirmer définitivement notre réservation pour la transformer en acquisition ferme dans ce délai.

La partie du terrain inoccupée constituerait, alors, la réserve foncière qui nous permettrait de répondre avec de plus grandes chances de succès à nos demandes d'extension.

Mais nous ne pouvons éluder l'hypothèse qui consisterait de la part de l'autorité de tarification à lier l'opération de transfert à la réponse aux candidatures à l'appel à projet, c'est-à-dire 2014/2015 en l'état des programmations et des informations dont nous avons connaissance.

Et pour conclure, je rappelle que l'année 2014 sera l'année du cinquantenaire de l'Association.

Nous envisageons d'en faire un évènement marquant symbolisant ainsi le nécessaire travail de mémoire à faire à ce titre pour prendre la juste mesure de tout ce qui a été réalisé pour faire que notre Association soit ce qu'elle est aujourd'hui. L'ouvrage réalisé par Monsieur Alain PIROVANO retraçant l'histoire de CONFIANCE est en cours d'actualisation et il sera accompagné de celui concernant l'histoire de l'Institut Pierre Boulenger que Madame Rachel BOULENGER-DUMAS, Présidente Adjointe de l'Association, va réaliser.

Cette célébration aura lieu fin septembre, début octobre 2014 et un groupe de travail coordonné par Madame Danièle DEPAUX a été constitué pour organiser cet évènement que nous souhaitons placer dans le cadre des manifestations festives de la ville de Rambouillet.

Et enfin, je tiens à remercier très chaleureusement les salariés et les bénévoles de notre association pour leur engagement humaniste, leur professionnalisme et leur sens de l'intérêt général en leur exprimant, au terme de cette année 2012, tout ce que cette période m'a apporté, dans tous les domaines, à leur contact.

Nous devons également témoigner notre reconnaissance à tous nos partenaires, financeurs et généreux donateurs, qui, par la fidélité de leur soutien contribuent à la réussite de nos projets.

Merci à tous en mon nom et celui du Conseil d'Administration, et au nom de celles et ceux que nous accueillons et qui comptent sur nous pour changer le regard de la société et rendre le monde plus solidaire.

Jean HUET
Président.